

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01065

Numéro SIREN : 804 530 616

Nom ou dénomination : ACCIOR & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2020 sous le numéro de dépôt 2618



CABINET RÉGNIÉ & ASSOCIÉS

Audit Conseil

Avenue Thomas Edison – BP 50035- Téléport 4 - Futuropolis 6
86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX
Tél. : 05 49 88 02 17
E-mail : audit@cabinetregnie.fr

Pierre-Antoine RÉGNIÉ

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

ACCIOR ET ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 5 191 000 €

Siège social : 39 rue Denis Papin
85118 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS



S.A.R.L. au capital de 187 520 € - T.V.A. intracommunautaire FR63 378 866 206
N° SIRET : 378 866 206 00030 - RCS POITIERS
Société d'Expertise Comptable et Commissaire aux Comptes
Tableau de l'Ordre et Compagnie Cour d'appel de Poitiers

La société AGECE est détenue par :

- Madame Anne HERMOUET, à hauteur de 52%
- Monsieur Sébastien CAILLAUD, à hauteur de 24%
- Monsieur Jérôme BOUTOLLEAU, à hauteur de 1%
- La société SC JB FINANCE, représentée par Monsieur Jérôme BOUTOLLEAU, à hauteur de 23%.

La collectivité des associés des sociétés ARC et AGECE ont expressément agréé la société ACCIOR ET ASSOCIES en qualité de nouvelle associée.

EVALUATION DE L'APPORT

Les titres apportés ont été valorisés par les apporteurs sur la base de deux méthodes :

- Valeur de référence des cessions proche.
En effet, des titres de la société ARC ont été cédés en février 2020, au profit de la société ARCDEV, représentée par Monsieur Sébastien CAILLAUD, pour une valeur de 716 € la part.
- Méthode de l'actif net réévalué, avec actualisation de la valeur des incorporels compte tenu de la valeur de marché.

Les éléments retenus pour effectuer les approches concernent les comptes clos du dernier exercice. Les sociétés ARC et AGECE clôturent au 31 août 2019. La société ACCIOR et ASSOCIES a clôturé ses comptes le 30 septembre 2019.

REMUNERATION DE L'APPORT

Les apports sont rémunérés par l'émission de titres de la SAS ACCIOR ET ASSOCIES, d'un nominal de 100 € émis à 184,57 € soit avec une prime d'émission de 84,57 €.

Soit au total, une rémunération des apports de 2 569 953 €.

Cette rémunération des apports se décompose en deux catégories :

- Augmentation de capital : 1 392 400 €
- Prime d'émission : 1 177 553 €

Le capital de la société ACCIOR ET ASSOCIES se trouve ainsi fixé à 6 583 400 €.

DILIGENCES EFFECTUEES

Dans le cadre de notre mission, nous avons effectué les diligences suivantes :

- Analyse des méthodes d'évaluation des titres des sociétés ARC et AGECE.
- Analyse de l'évaluation de la SAS ACCIOR et ASSOCIES, bénéficiaire de l'opération.
- Analyse des comptes annuels clos au 31 août 2019 pour les sociétés AGECE et ARC, ainsi que des comptes clos au 30 septembre 2019 pour la société ACCIOR ET ASSOCIES.
- Examen du résultat de l'activité.
- Vérification jusqu'à la date de ce rapport, de l'absence de faits ou événements susceptibles de remettre en cause la valeur de l'apport.
- Approche directe de la valeur de l'apport considéré dans son ensemble.

AVANTAGES PARTICULIERS

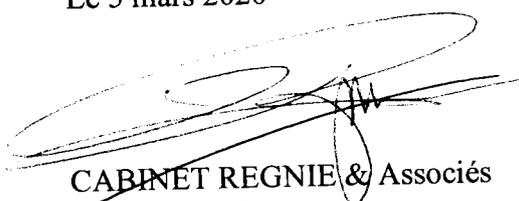
Nous n'avons pas connaissance d'avantages particuliers stipulés.

CONCLUSION

Au vu de ces travaux, nous sommes d'avis que la valeur des apports en nature des titres des sociétés ARC et AGECE s'élevant respectivement à 1 790 000 € et 780 000 €, n'est pas surévaluée et, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital, augmentée de la prime d'émission de la société ACCIOR ET ASSOCIES correspondant aux apports en nature.

L'opération ne comporte pas d'avantages particuliers stipulés.

Fait à Chasseneuil - Futuroscope,
Le 5 mars 2020



CABINET REGNIE & Associés
P.A. REGNIE
Commissaire aux apports
